

L'ASFO lettre

LA LETTRE DE L'ASFOREF

N°32 • Juin-Juillet 2013

ÉDITO

HEUREUX SISYPHE !



Sisyphes condamné à faire rouler éternellement son rocher jusqu'en haut d'une colline pour le voir inévitablement redescendre avant d'en atteindre le sommet, figure l'allégorie de la vie et de la nature faites d'éternels recommencements.

Une allégorie qui s'applique aussi bien à l'exercice de notre art, les campagnes déclaratives, les arrêtés de comptes et autres rapports de commissariat aux comptes se succédant invariablement et à intermède régulier.

Et cependant, nous le savons bien, rien ne se répète jamais exactement de la même manière... Une campagne fiscale ne ressemble jamais vraiment à une autre car l'environnement, en particulier réglementaire, lui-même évolue sans cesse.

Et c'est bien en cela que s'exprime notre expertise : grâce aux formations et notre capacité de raisonnement, nous savons nous adapter très rapidement à toutes les évolutions pour apporter à chaque problème sa solution idoine.

Heureux Sisyphes ? Oui dans notre profession, car répétition est rarement synonyme de routine. Mais heureux à une seule condition : celle du sentiment d'utilité et de progrès !

Cette vitalité, cette amélioration continue s'obtiennent par la formation. Se former reflète une volonté de perfectionnement et de faire toujours mieux - donc d'une autre manière - même si le cadre reste le même.

Et si, comme l'affirment de nombreuses études, la formation contribue au bien être professionnel, l'équipe de l'ASFOREF toute entière est enthousiaste à l'idée de pouvoir chaque année, avec un nouveau catalogue enrichi de nouvelles actions, contribuer à l'épanouissement de chacune et chacun.

Et ainsi de faire nôtre l'invite d'Albert Camus « il faut imaginer Sisyphe heureux ».

Cécile de Saint-Michel
Présidente Déléguée de l'ASFOREF

SOMMAIRE

P. 2

- DEC - Modifications de la note du jury aux candidats
- Ils ont dit...

P. 3

- Performance Academy

P. 4

- Zoom sur les formations CAC 2013
Programme prioritaire et Parcours CNCC



NOTEZ-LE !



3 au 6 septembre 2013
Rendez-vous vite sur www.ue2013.fr

L'Université Paris Descartes, au cœur du 6^{ème} arrondissement de Paris, sera durant ces 4 jours de septembre, à la croisée de nos chemins. Toujours plus nombreux à participer, vous pourrez cette année choisir parmi près de cent ateliers d'1h30 proposés par l'équipe pédagogique formée des membres des CRCC de Paris et de Versailles et de l'Ordre de Paris Ile-de-France.

Avec pour cette nouvelle édition, actualité oblige, **les solutions de sortie de crise** comme fil rouge et thème des travaux afin de vous apporter les solutions les meilleures de nature à aider ceux de vos clients connaissant des difficultés à passer ce cap. La plénière du jeudi 5 septembre sera entièrement consacrée aux questions autour d'experts reconnus.

Soucieux de vous apporter le meilleur service, nous mettons à votre disposition un nouvel outil d'inscription - le site www.ue2013.fr - qui vous permettra en quelques clics de choisir parmi les différents parcours (fiscal, juridique, gestion de crise, financement, audit/CAC, exercice professionnel...) les ateliers que vous jugerez les plus bénéfiques pour vous-même, vos collaborateurs et votre activité en règle générale.

Alors, ne perdez pas une minute... rendez-vous sur www.ue2013.fr pour réserver vos places en ateliers.

Voilà une bonne entrée en matière, qui vous permettra ensuite de choisir parmi les formations proposées par l'ASFOREF, celles qui vous permettront d'approfondir les connaissances déjà acquises pendant ces 4 jours.

L'ASFOREF sera bien évidemment présente à ce rendez-vous incontournable. Toute l'équipe vous attend sur son stand pour vous présenter l'offre de formation 2013, faire un point sur votre plan de formation, expertise et commissariat, mais également répondre aux questions que vous vous posez en termes d'obligations formation.

L'ASFOREF, c'est aussi...



- les Journées libres Stagiaires
- les préparations DEC
- les préparations DSCG
- la Formation Continue



DEC MODIFICATIONS DE LA NOTE DU JURY AUX CANDIDATS

La note du jury aux candidats du DEC a été modifiée lors du jury national de janvier 2013.

La délibération du 10 janvier 2013 remplace la délibération du 12 janvier 2012.

Vous trouverez ci-dessous les principales modifications :

- P 2/1 I, il est insisté sur le fait que le mémoire ne **doit pas excéder 100 pages**, il est précisé par ailleurs que **ces 100 pages courent du début de l'introduction jusqu'à la fin de la conclusion** et hors annexes.
- P 3/1 I, **le référencement bibliographique des sites internet** est précisé.
- P 4/1 I, sur la page de couverture, il est précisé que, pour les femmes mariées, il y a lieu d'indiquer le nom de naissance suivi **éventuellement** du nom d'épouse.
- P 4/1 I, concernant les « emprunts à des sources extérieures », il est précisé qu'ils peuvent exposer le candidat à des poursuites de nature disciplinaire **et/ou judiciaire**.
- P 4/1 I, une précision est apportée pour **les candidats qui présentent leur mémoire pour la 2^{ème} fois (ou plus) qui ont l'obligation d'insérer en début de mémoire une note liminaire expliquant les modifications au mémoire par rapport à la (ou aux) soutenance(s) précédente(s)**.
- P 5/1 I, à propos de la soutenance, il est précisé que, **à l'issue de la soutenance, le candidat doit impérativement attendre la notification des résultats définitifs de la session à laquelle il s'est présenté avant d'entamer toute démarche auprès du service gestionnaire du diplôme (dépôt d'une nouvelle notice...)**.
- P 5/1 I, il est précisé que, dans le cadre du dossier d'agrément, la notice explicative **indique éventuellement les limites (domaines non abordés, aspects volontairement exclus...)**.
- P 5/1 I, il est précisé que, dans le cadre du dossier d'agrément, **le plan détaillé doit faire apparaître pour chaque section, chapitre ou partie du mémoire, de même que pour l'introduction et la conclusion, le nombre prévisionnel de pages**.
- P 6/1 I, il est précisé que la conjugaison des différents délais (date de dépôt de l'agrément et durée de validité de celui-ci), **interdit dans les faits d'obtenir un agrément plus de deux ans avant la fin du stage**.
- P 6/1 I, à propos de la validité de l'agrément, il est précisé qu'**une décision de type 4.2 n'a pas pour effet de faire courir un nouveau délai de 6 mois (art. 2 de l'arrêté du 8 mars 2010). A l'inverse une décision de type 4.3 donne lieu à ouverture d'un nouveau délai de 6 mois à compter de la date de dépôt de la demande d'agrément du mémoire remanié**.
- P 8 et 10/1 I, il est précisé, concernant la notation des écrits que :
+ une note inférieure à 6/20 est éliminatoire
+ **une note inférieure à 10/20 oblige le candidat à repasser l'épreuve écrite sauf les cas indiqués au § V de la note (compensation de l'ensemble des notes donnant une moyenne au moins égale à 10/20)**.
- P 10/1 I, il est insisté sur le fait que la réinscription à une épreuve annule **automatiquement et définitivement** la note pour laquelle le report a été demandé (équivalent à une renonciation du candidat au report de note).
- P 10/1 I, il est précisé que **le candidat qui renonce à une note reportable à l'épreuve de rédaction et soutenance du mémoire est invité, en vue du nouveau dépôt de mémoire et sa nouvelle soutenance, à tenir compte des remarques formulées par la dernière commission d'examen, même si cette commission lui a attribué une note supérieure ou égale à 10/20. Le candidat a en outre l'obligation d'explicitier dans le cadre d'une note liminaire insérée au début du mémoire les modifications apportées par rapport à la soutenance précédente**.

Comme toutes les règles du jeu, la note du jury aux candidats mérite d'être lue, étudiée et comprise avant de se lancer dans la préparation des trois épreuves du DEC.

Dans le cadre de ses différentes préparations aux épreuves du DEC (écrits et mémoire), l'Asforef saura vous rappeler ces différentes modifications de la note du jury aux candidats.

ILS ONT
DIT...

« Bien écouter, c'est presque répondre » Marivaux

« On ne peut rien enseigner à autrui. On ne peut que l'aider à le découvrir lui-même » Galilée

« Toutes choses sont déjà dites ; mais comme personne n'écoute, il faut toujours recommencer » André Gide

Cap Performance

PERFORMANCE ACADEMY



L'objectif de la Performance Academy est d'accompagner chaque cabinet dans sa propre démarche de performance. Les différents ateliers de ce programme de formation novateur permettent aux participants de mieux fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs, de gagner en sérénité pendant la saison, de développer des missions à plus forte valeur ajoutée grâce aux économies de temps réalisées. Et, in fine, d'améliorer la pérennité et la rentabilité de leur cabinet.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la Performance Academy est conçue sur un programme fort et original :

- 10 ateliers d'une demi-journée sur les différentes composantes de la performance des cabinets : mieux écouter ses clients pour mieux répondre à leurs besoins, repenser l'organisation de son cabinet, chasser les pertes de temps dans la gestion des missions, développer des missions de conseil, etc.
- **Une démarche cohérente et évolutive.** Les ateliers s'enchaînent de manière logique et chaque participant avance à son rythme dans le parcours. L'objectif est de faire évoluer le cabinet dans une optique de performance durable ; pas de tout révolutionner d'un coup.
« *Tout est logique et cohérent* » - Pierre P. - Participant 2012
- Des **outils pratiques et méthodologiques** sont distribués et expliqués à chaque atelier. Ces outils « prêts à l'emploi » peuvent être mis en place très rapidement au sein du cabinet, avec des résultats immédiats
La base des outils est sensationnelle. C'est royal ! – Michel O. – Participant 2012

- Un accompagnement personnalisé. La taille des groupes est volontairement restreinte, ce qui permet une explication personnalisée des méthodes et des outils présentés par un animateur spécialisé dans les problématiques de la profession comptable

« *Il s'agit d'un programme de formation original qui nous permet de nous poser les bonnes questions en matière d'organisation du cabinet et de stratégie* »
Myriam D. - Participante 2012

- Des **échanges permanents entre les participants** durant les ateliers. Chacun peut en effet à tout moment faire part de ses succès ou des difficultés qu'il rencontre dans son propre cabinet. Ces échanges créent l'émulation et facilitent le partage des bonnes pratiques entre les participants.

La Performance Academy, c'est donc un programme de formation résolument pratique et opérationnel. Pas de blablas ou de grandes théories. Un programme qui a déjà porté ses fruits dans les cabinets de la première promotion des « performers ».

« *Au-delà des outils nouveaux, utiles et de la nouvelle dynamique insufflée dans mon cabinet, c'est pour moi un ressenti d'une plus grande sécurité.* »
Claude G. - Participant 2012

« *Grâce à la méthode d'écoute client nous avons augmenté notre taux de transformation des prospects* » - Thierry C. – Participant 2012

« *On a pris une semaine de vacances en mars !!* » - Benoît D. – Participant 2012



« *On a fait une enquête satisfaction clients qui a débouché sur des demandes de clients pour de nouvelles missions. J'étais super content* » - Pascal L. Participant 2012



Les participants 2012 fêtent leur réussite en compagnie de Cécile de Saint-Michel, Présidente déléguée de l'Asforef.

PERFORMANCE ACADEMY - 10 SÉANCES À LA CARTE

les prochaines dates de formation

	Formations	Dates
Atelier 1	Approche d'ensemble de la démarche, des outils, de l'organisation du cursus	mar 02 juil ou mer 18 sept ou mar 08 oct - matin
Atelier 2	Écouter les clients pour mieux comprendre et répondre à leurs attentes	mar 02 juil ou mer 18 sept ou mar 08 oct - après-midi
Atelier 3	Revisiter les métiers du cabinet : la performance opérationnelle	jeu 18 juil ou jeu 10 oct ou mar 29 oct - matin
Atelier 4	Organiser les métiers du cabinet 	jeu 18 juil ou jeu 10 oct ou mar 29 oct - après-midi
Atelier 5	Organiser les activités support du cabinet de manière efficace	mar 10 sept ou mer 13 nov ou jeu 28 nov - matin
Atelier 6	Manager des ressources 	mar 10 sept ou mer 13 nov ou jeu 28 nov - après-midi
Atelier 7	Se fixer des objectifs... et les atteindre !	mer 09 oct ou mer 04 déc ou mar 17 déc - matin
Atelier 8	Se perfectionner encore et s'améliorer toujours !	mer 09 oct ou mer 04 déc ou mar 17 déc - après-midi
Atelier 9	De la performance à la certification ISO 9001 : il n'y a qu'un (tout petit) pas	mer 23 oct ou mer 18 déc ou mar 14 jan - matin
Atelier 10	Comment développer des missions de performance pour vos clients ?	mer 23 oct ou mer 18 déc ou mar 14 jan - après-midi

L'atelier 1 est obligatoire pour suivre les autres ateliers
Programmes détaillés des ateliers sur www.asforef.com ou sur www.performance-academy.fr

Prix par atelier : 99 € HT

Inscription aux 10 ateliers : Prix 990 € HT + Formation offerte
« Créer et développer une activité de conseil : la mise en œuvre pas à pas »

CAC ZOOM SUR LES FORMATIONS CAC 2013

En 2013, l'Asforef sélectionne des formations très pratiques dans le cadre de son programme prioritaire et des parcours qui vous sont proposés à des tarifs préférentiels (330 € HT/jour pour le programme prioritaire, 900 € HT les 3 jours pour les parcours).

LE PROGRAMME PRIORITAIRE

Deux formations sont proposées dans le cadre de ce programme :

L'auditeur face aux difficultés de reconnaissance des produits d'exploitation

Durée : 1 jour
Dates : 17 octobre ou 17 décembre 2013

La reconnaissance des produits d'exploitation est le cœur même de nos travaux :

- quelle doit être la méthode de reconnaissance des produits d'exploitation selon l'activité de l'entité auditée ?
- permanence des méthodes ou changement de méthode justifié
- frontière entre exploitation et exceptionnel

Autant de sujets très sensibles en période de crise et de nature à changer la lecture des comptes.

Autant de sujets au cœur de notre opinion et souvent à mentionner dans la partie « justification des appréciations ».

L'approche par les risques : 101 cas pour comprendre

Durée : 1 jour
Dates : 9 octobre ou 4 ou 8 novembre ou 20 décembre 2013 ou 15 janvier ou 7 février 2014

L'approche par les risques est un sujet qui est maintenant connu de l'ensemble de la profession.

Ce qu'il y a de nouveau dans cette formation, c'est son aspect pratique avec une approche par des cas diversifiés. Une formation qui va permettre aux commissaires aux comptes d'avoir des exemples de référence pour leurs dossiers et de se perfectionner sur cette approche.

Encore un sujet particulièrement sensible en période de crise !

LES PARCOURS CNCC

Le parcours d'été

Dates : 1^{er} au 3 juillet ou 28 au 30 août ou 17 au 19 septembre 2013

• 1^{ère} journée : Auditer l'annexe des comptes annuels

Lors de nos travaux, nous constatons souvent que l'annexe n'est pas suffisante et nous demandons des compléments d'information ou des modifications de présentation.

Cette journée est l'occasion d'avoir une approche complète de l'audit de l'annexe afin que ce document essentiel pour la lecture des comptes soit de qualité.

• 2^{ème} journée : Le rapport spécial du commissaire aux comptes après la NI

La note d'information NI.IX donne les exemples du rapport spécial par type de société. Cette formation est l'occasion de faire le point sur la forme et le fond de nos rapports.

• 3^{ème} journée : Les procédures analytiques

Prévues par la NEP 520 et essentielles dans nos dossiers de travail tant lors de la planification des travaux qu'au cours de nos contrôles. Souvent très utiles dans la détection des anomalies, le commissaire aux comptes ne met pas toujours en œuvre les bons outils pour que ces procédures soient efficaces. Viser plus d'efficacité, c'est ce que propose cette journée.

Le parcours collaborateurs

Dates : 20 au 22 novembre 2013 ou du 20 au 22 janvier 2014

- Actuel 2013
- Le chef de mission au cœur de l'audit : 15 situations pratiques
- Deux moments forts pour les collaborateurs : confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques

Les thèmes retenus, encore une fois très pratiques doivent permettre aux chefs de mission et aux collaborateurs de prendre conscience de leur rôle essentiel. Tant en matière de collecte des informations que de remontées des anomalies et d'orientation des travaux, ce sont eux qui constituent le dossier et permettent la formation de l'opinion.

Le parcours consolidation

Dates : 21 au 23 octobre 2013 ou 15 au 17 janvier 2014

- Audit des comptes consolidés : les fondamentaux
- Audit des comptes consolidés : approfondissement
- Audit des comptes consolidés : nouveaux enjeux

Repartir des fondamentaux et tenir compte des dernière évolutions en matière de consolidation (note CNCC NI.I d'octobre 2012) sont les objectifs de ces trois journées.

Information et inscription : www.asforef.com